

---

La prise en compte du rôle des communes-centres, villes  
régionales et grandes villes dans le financement des  
pouvoirs locaux en Wallonie:  
état de la question et  
comparaison avec les autres Régions

Jean-François Husson, Secrétaire général, CIFoP  
Françoise Lannoy, Conseiller, UVCW  
11 mars 2004

## Introduction

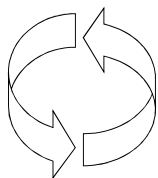
---

### Crises régulières des finances des villes

⇒ Manque de moyens pour financer les services  
aux résidents et non-résidents

⇒ Détérioration du cadre de vie et  
des conditions de vie

⇒ Exode



⇒ Croissance de la population non-résidente  
demandeuse

⇒ Frein à la dynamisation des centres  
comme lieux d'habitat et de commerces

---

## Objectifs

---

### Le financement des villes-centres versus

- Des réalités communales multiples
    - La prise en compte des caractéristiques socio-démographiques
  - Des politiques régionales, fédérales et communautaires
    - Les préférences et les attentes des autorités supérieures
  - Un rôle central dans une région
    - Les externalités
    - Les « passagers clandestins »
  - L'efficacité et l'efficience
    - Des outils d'aide à la décision
    - L'utilisation optimale des ressources
- 

## Plan de l'exposé

---

1. Hiérarchie des communes ... que choisir ?
  2. Finalités et objectifs des mécanismes de financement
    - 2.1 Égalisation de la capacité fiscale
    - 2.2 Égalisation du potentiel fiscal
    - 2.3 Préférences de l'autorité supérieure
    - 2.4 Services rendus aux non-résidents
    - 2.5 Le benchmarking et la responsabilisation
-

## Plan de l'exposé

---

1. Hiérarchie des communes ... que choisir ?
  2. Finalités et objectifs des mécanismes de financement
  3. Analyse des recettes
    - 3.1 Les principaux canaux de financement
    - 3.2 Structure des recettes ordinaires
    - 3.3 Les recettes fiscales
    - 3.4 Le fonds des communes
    - 3.5 Les subsides
    - 3.6 Les prestations
    - 3.7 Les recettes de dettes
    - 3.8 Les recettes extraordinaires
- 

## Plan de l'exposé

---

1. Hiérarchie des communes ... que choisir ?
  2. Finalités et objectifs des mécanismes de financement
  3. Analyse des recettes
  4. Conclusions
    - 4.1 Les soldes budgétaires
    - 4.2 Questions vers le panel technique
-

## 1. Hiérarchie des communes ... que choisir ?

---

- Population ?
  - Arrondissement ou province ?
  - Classifications disponibles
    - Taux d'urbanisation
    - Score d'équipement et zone d'influence
    - Typologie socio-économique
    - ...
  - Données budgétaires disponibles
- 

## 1. Hiérarchie des communes ... que choisir ?

---

### Score d'équipement et zone d'influence (Van Hecke, 1998)

- 8 fonctions:
    - Soins de santé et accompagnement social
    - Sports, loisirs et secteur horeca
    - Communication
    - Fonction de guichet
    - Pouvoirs publics
    - Culture
    - Enseignement
    - Commerce de détail
  - Zone d'influence
    - Fréquentation : destination et fréquence de lieu d'achat et de consommation de biens et services.
-

## 1. Hiérarchie des communes ... que choisir ?

---

### Typologie socio-économique (Dessoy, 1998)

- Les facteurs pour construire 12 groupes (clusters) de communes:
    - Statut socio-économique
    - Degré d'urbanisation
    - Attractivité – externalités – centre d'emploi
    - Évolution démographique – composante naturelle
    - Caractère rural – niveau d'activité agricole
    - Degré d'activité touristique
    - Évolution démographique – composante migratoire
    - Niveau d'activité industrielle
- 

## Classement et déclassement...

---

Van Hecke (1998)		Dessoy (1998)
	Arlon Ath Charleroi Eupen Huy La Louvière Liège Marche-en-Famenne Mons Namur Nivelles Tournai Verviers	
Mouscron Wavre		Ciney Malmédy Soignies Spa Virton

---

## 2.1. Finalités et objectifs : égalisation de la capacité fiscale

	Minimum	Moyenne	Maximum
Taux add. IPP	5,0 %	7,3 %	8,5 %
Rend. 1% add. IPP par habitant	10 €	24 €	147 €
Revenu net imposable par hab.	7.328 €	10.756 €	17.167 €
Taux add. PrI	642	2.415	3.100
Rend. 100 cent. add. PrI par habitant	3 €	7 €	38 €
Revenu cadastral par hab.	210 €	494 €	2.618 €

Sources: UVCW, INS – Données 2002

## 2.1. Finalités et objectifs : égalisation de la capacité fiscale

- Mécanismes de solidarité entre entités: égalité et équité
- Péréquation fiscale
  - Taux unique et rendement uniforme
  - Rendement uniforme sur un taux plancher
- Compensation : l'exemple suisse
  - Compensation pour les Cantons à capacité financière faible mesurée par
    - Le revenu par habitant
    - La recette fiscale moyenne par habitant
    - Un indicateur de besoin
    - Un critère d'effort fiscal inverse.

## 2.2. Finalités et objectifs : égalisation du potentiel fiscal

- Réduire la possibilité d'offrir des taux plus attractifs
  - production de biens et services locaux à un coût moindre
  - demande moindre de biens et services locaux
  - base taxable supérieure

	Hainaut	Région wallonne
Taux d'add. IPP moyen	7,7	7,2
Rend. d'1% add. IPP	20,1	20,9
Revenu moyen par déclaration	21.835	22.955

Sources: UVCW, INS – Données 2000

## 2.2. Finalités et objectifs : égalisation du potentiel fiscal

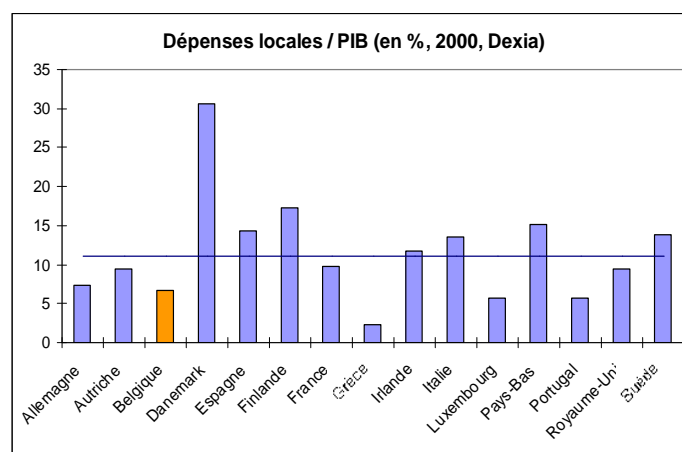
	Région wallonne	Grandes villes
Population moyenne	12.746	54.354
Densité de population	3,1	13,6
Population de moins de 20 ans	26 %	24 %
Population de 20 à 65 ans	58 %	58 %
Population de plus de 65 ans	16 %	17 %
Croissance démographique (1990-2000)	3 %	-0,7 %
Taux de chômage	6,1 %	7,6%
Revenu net imposable par habitant	9.880 €	10.007 €
% de déclarations < 250.000 BEF	8,1 %	8,0 %
% de déclarations > 1.000.000 BEF	30,4 %	29,9 %

Sources: UVCW, INS – Données 2000

## 2.3. Finalités et objectifs : préférence de l'autorité supérieure

- Structure des dépenses
  - « Merit goods »
  - Standard minimum de services
  - Agents décentralisés
  - Normes extérieures:
    - Barèmes de rémunération du personnel
    - Détermination du prix d'une journée d'hospitalisation
    - Normes minimales d'effectifs policiers,...
- Structure des recettes
  - Paix fiscale wallonne
  - Réforme fiscale IPP
  - Réforme fiscale PrI

## 2.3. Finalités et objectifs : préférence de l'autorité supérieure



Source: Dexia 2002

## 2.4. Finalités et objectifs : services rendus aux non-résidents

---

- Production de biens et de services locaux
  - Étendue d'une zone d'influence:
    - Flux de population: population scolaire, travailleurs, ...
    - Niveau d'équipement: centre sportif, hôpital, université, ...
  - Prise en compte du coût:
    - Coût de l'équipement et de son utilisation
    - Financement :
      - Redevance : « passagers clandestins »
      - Transferts : population utilisatrice plus large que population résidente.
- 

## 2.4. Finalités et objectifs : services rendus aux non-résidents

---

Dépenses du service ordinaire – Wallonie, Budgets 2002 (€/hab.)

	Wallonie	Grandes villes	RW = 100
Administration générale	217,99	315,75	145
Sécurité	154,98	273,61	177
Communication	140,87	115,81	82
Economie	31,87	27,69	87
Enseignement	236,25	333,56	141
Culture-Cultes	98,91	154,22	156
Aide sociale-Santé	144,06	194,59	135
Salubrité publique-Urbanisme	93,76	110,25	118
Dépenses non imputables	62,30	182,14	292
<b>Dépenses ordinaires totales</b>	<b>1.180,98</b>	<b>1.707,63</b>	<b>145</b>

Source: Dexia – Données 2002

---

## 2.5. Finalités et objectifs : benchmarking et responsabilisation

---

- « Accountability » :
    - Quel service et à quel prix ?
    - Quel impôt finance quel bien public ?
  - Responsabilisation:
    - Décideur – payeur
    - Prévisibilité des moyens
      - Montant
      - Perception
    - Chocs exogènes
    - Charges du passé
- 

## 3.1. Analyse des recettes: canaux de financement

---

- Fonds : dotation générale
    - Maîtrise limitée sur les flux (gestion de trésorerie) et sur les critères d'attribution
  - Add. PrI : autonomie à la marge
    - Paix fiscale
  - Add. IPP : autonomie à la marge
    - Paix fiscale et réforme fiscale
  - Subsidies; dont enseignement
    - Compétence déterminée ou opération précise
    - Conditions d'octroi et directives d'application
  - Taxes communales : autonomie « complète »
    - Faculté de créer de nouveaux impôts : base et taux
    - Paix fiscale et nomenclature des taxes (CB)
-

### 3.1. Analyse des recettes: canaux de financement

Recettes du service ordinaire – Wallonie, Budgets 2002 (€/hab.)

	Wallonie	Grandes villes	RW=100
Prestations	52,83	51,98	98
Transferts	1022,52	1474,59	144
Fonds	249,80	424,76	170
Fiscalité	464,40	544,75	117
<i>Additionnels au PI</i>	181,73	230,06	127
<i>Taxes additionnelles à l'IPP</i>	172,63	174,63	101
<i>Autres centimes additionnels</i>	7,98	7,19	90
<i>Taxes locales</i>	102,06	132,87	130
Subsides	308,32	505,08	164
Dette	70,48	89,81	127
<b>Recettes ordinaires totales</b>	<b>1.145,83</b>	<b>1.616,39</b>	<b>141</b>

Source: Dexia – Données 2002

### 3.2. Analyse des recettes: structure des RO

	2002		2000		1990	
	Wallonie	Grandes villes	Wallonie	Grandes villes	Wallonie	Grandes villes
Prestations	4,6%	3,2%	4,5%	2,7%	5,1%	3,4%
Transferts	89,2%	91,2%	87,8%	89,5%	79,3%	71,6%
Fonds	21,8%	26,3%	21,8%	26,3%	24,1%	24,8%
Fiscalité	40,5%	33,7%	37,8%	31,2%	31,1%	24,2%
<i>Additionnels au PI</i>	15,9%	14,2%	14,8%	13,6%	12,2%	10,2%
<i>Taxes additionnelles à l'IPP</i>	15,1%	10,8%	14,1%	10,0%	12,7%	8,7%
<i>Autres centimes additionnels</i>	0,7%	0,4%	0,7%	0,5%	0,6%	0,9%
<i>Taxes locales</i>	8,9%	8,2%	8,1%	7,2%	5,5%	4,5%
Subsides	26,9%	31,2%	28,2%	32,0%	24,2%	23,1%
Dette	6,2%	5,6%	7,7%	7,7%	15,6%	25,0%
<b>Recettes ordinaires totales</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source: Dexia – Données 1990, 2000 et 2002

### 3.2. Analyse des recettes : premiers constats

---

- Des recettes par habitant supérieures mais un écart qui se réduit
  - Une croissance faible des recettes locales
  - Une importance moindre de la fiscalité et plus élevée des fonds et subsides
  - Un poids relatif des grandes villes en recul dans le total des recettes ordinaires
- 

### 3.2. Analyse des recettes : et les deux autres ?

---

Recettes du service ordinaire – Budgets 2000

	Wallonie	Flandre	Bxl-Cap (19)
Prestations	2,7%	4,2%	4,9%
Transferts	89,5%	84,9%	86,8%
Fonds	26,3%	29,2%	17,4%
Fiscalité	31,2%	38,1%	44,5%
<i>Additionnels au PI</i>	13,6%	19,0%	25,9%
<i>Taxes additionnelles à l'IPP</i>	10,0%	12,5%	11,0%
<i>Autres centimes additionnels</i>	0,5%	0,6%	0,5%
<i>Taxes locales</i>	7,2%	6,1%	7,4%
Subsides	32,0%	17,5%	24,9%
Dette	7,7%	11,0%	8,3%
<b>Recettes ordinaires totales</b>	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Dexia – Données 2000

---

### 3.3. Les recettes fiscales

	<b>Add. PrI</b>	<b>Add. IPP</b>	<b>Fiscalité autonome</b>
Base	Régions	Fédéral	Commune
Coût de gestion	Fédéral (RW et Bxl) Régional (FI)	Fédéral (prélèvement 1%)	Commune
Equité	Dépend du RC	Impôt progressif: -Revenu -Situation sociale	Gnlmt, taux uniforme mais disp. sociales
Impact du taux sur le FC	Num. (+) Accès à la dot. spéc.	Min. 6%	Num. (+)
Impact du rendement sur le FC	Num. (+)	Dén. (rend : relation inverse)	Num. (+)

### 3.3. Les recettes fiscales

	<b>Grandes villes</b>			<b>Région wallonne</b>		
	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>1990</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>
<i>En € par habitant</i>						
<i>Add au PI</i>	134,3	219,2	230,1	98,9	164,1	181,7
<i>Add à l'IPP</i>	115,1	160,6	174,6	103,0	155,6	172,6
<i>Autres add.</i>	11,7	7,6	7,2	5,0	8,2	8,0
<i>Taxes locales</i>	59,2	115,6	132,9	44,5	89,9	102,1
	<b>320,3</b>	<b>503,1</b>	<b>544,7</b>	<b>251,4</b>	<b>417,8</b>	<b>464,4</b>
<b>RW = 100</b>	<b>127,4</b>	<b>120,4</b>	<b>117,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<i>En %</i>						
<i>Add au PI</i>	41,9%	43,6%	42,2%	39,3%	39,3%	39,1%
<i>Add à l'IPP</i>	35,9%	31,9%	32,1%	41,0%	37,2%	37,2%
<i>Autres add.</i>	3,6%	1,5%	1,3%	2,0%	2,0%	1,7%
<i>Taxes locales</i>	18,5%	23,0%	24,4%	17,7%	21,5%	22,0%
	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source: Dexia – Données 1990, 2000 et 2002

### 3.3. Les recettes fiscales : constats

---

- Un écart en fiscalité par habitant se réduisant
  - Une croissance de la fiscalité autonome, particulièrement dans les grandes villes
  - Une croissance relative des recettes fiscales influençant la répartition du FC
- 

### 3.3. Les recettes fiscales : le PrI

---

- Première recette fiscale
- Une base déterminée à un autre niveau - cf. péréquation cadastrale / indexation
- Une perception qui pose problème : irrégularités
- Parfois une dépense: remboursement
- Grandes villes : 34% du RC de la RW (en baisse)

	Grandes villes		Région wallonne	
	2000/1990	2002/1990	2000/1990	2002/1990
Terres agri.	106,5%	104,7%	100,1%	98,6%
Logements	111,9%	114,5%	117,5%	121,1%
Commerce et industrie	126,3%	129,2%	136,1%	142,3%
Utilité publ.	110,4%	110,0%	118,6%	118,9%
<b>Total RC</b>	<b>116,2%</b>	<b>118,4%</b>	<b>121,8%</b>	<b>125,5%</b>

Source: INS - Ecodata

---

### 3.3. Les recettes fiscales : le PrI

	Grandes villes		Région wallonne	
	1990	2000	1990	2000
Taux d'additionnels au PrI	2275	2543	2056	2300
Rendement de 100 cent. au PrI	5,9	8,6	4,8	7,1
	100	146	100	148
RC moyen / habitant	540,8	626,4	449,7	533,1
	100	116	100	119

Sources: Dexia, UVCW, INS-Ecodata

- Des taux plus élevés mais rattrapés par la moyenne
- Un écart RC par hab. se réduisant
- Des rendements qui progressent moins vite
- Son absence comme critère dans le FC et effet induit
- Un incitant au départ ou à l'arrivée ?
- Une contribution au renchérissement du logement

### 3.3. Les recettes fiscales : l'IPP

	Grandes villes			Région wallonne		
	1990	2000	2002	1990	2000	2002
Taux d'additionnels à l'IPP	7,46	7,49	7,49	6,86	7,17	7,49
Rapport GV/RW	108,8	104,5	100,0	100,0	100,0	100,0
Rendement d'1% add. IPP*	15,6	22,0	21,3	15,0	21,8	21,3
Population	985490	978369	979729	3243661	3339516	3358560
Rapport GV/RW	30,4%	29,3%	29,2%	100,0	100,0	100,0
Revenu moyen NI / habitant	6803,0	10007,0	10727,0	6503,0	9880,0	10756,0
Rapport GV/RW	104,6	101,3	99,7	100,0	100,0	100,0

Sources: Dexia, UVCW, INS-Ecodata

### 3.3. Les recettes fiscales : l'IPP

---

- Constats
    - Un nombre d'habitants qui stagne en termes absolus et décroît en termes relatifs
    - Des taux plus élevés mais un écart qui se réduit
    - Un rendement d'1% d'add. passé récemment sous la moyenne régionale
    - Un revenu moyen par habitant passé sous la moyenne régionale
    - La réforme fiscale
- 

### 3.3. Les recettes fiscales : fiscalité autonome

---

- Un recours accru à la fiscalité autonome
  - Taxes prenant en compte la centralité (vers des non-résidents)
    - Secondes résidences et enlèvement des immondices
    - Permis d'environnement (taxe ou redevance)
    - Spectacles et divertissements
    - Dancings
    - Inhumations, ...
  - Taxes en lutte contre les externalités négatives
    - Véhicules saisis
    - Enlèvement des versages sauvages
-

### 3.4. Le fonds des communes : Wallonie

---

- 1ère catégorie (32,5%): Liège et Charleroi
- 2ème catégorie (67,5%)
  - Dotation principale (85%)
    - Population
    - Statut linguistique spécial
    - Quotient fiscal
  - Dotation spécifique (15%)

Tranche A	Tranche B	Tranche C
– Capitale wallonne	- Sécurité	- Pauvreté
– Voirie	- Éducation et jeunesse	- Pertes d'emploi
– Service incendie		
– Finances obérées		

### 3.4. Le fonds des communes : Wallonie

---

- Tonus I:
  - Une intervention forfaitaire
  - Une intervention fonction du revenu moyen par habitant
  - Une compensation variation du Fonds des communes
  - Une compensation pour Eupen et Wavre
  - Une compensation « paix fiscale »
- Tonus II: déficit structurel
  - Déficit à l'exercice propre supérieur à 500 BEF
  - Aide plafonnée
  - Prise en considération des redressements
  - Couverture du déficit inéluctable en 2001
  - Dépôt d'un plan de gestion

Remarque : les communes sous plan de gestion au 15 octobre 2003

---

	Aide extraordinaire	Axe 2 Tonus	Aide extra. + Axe 2
Nombre de communes	24	36	20

Source: CRAC

- Cluster Grandes Villes : 16/18 dont 8 « Axe 2 »
  - Communes de + 50.000 habitants: 9/9 dont 7 « Aide extraordinaire » et « Axe 2 »
- 

### 3.4. Le Fonds des communes : Flandre

---

- Le nouveau FC flamand
    - 40,8% pour le financement spécial des villes-centres et des communes côtières
      - catégories de communes citées nominativement
    - 8% pour la fonction de centre :
      - population active occupée dans la commune
      - population scolaire
    - 30,2% pour la pauvreté fiscale
    - 6% pour les espaces libres (bois, jardins, parcs, ...)
    - 15% pour critères sociaux
-

### 3.4. Le Fonds des communes : Flandre

---

- Le Stedenfonds
- 

### 3.4. Le Fonds des communes: Bruxelles-Capitale

---

- Dotation de base (8%)
    - Nombre d’habitants
    - Superficie
  - Dotation recettes (42%)
    - Péréquation du rendement des add. IPP (66,6%)
    - Péréquation du rendement au PrI (33.3%)
  - Dotation dépenses (50%)
    - Population scolaire, notamment
      - enseignement communal
      - enseignement de promotion sociale
      - enseignement non communal
      - accueil petite enfance
-

### 3.4. Vers un nouveau Fonds des communes

---

- Structure du FC Bruxellois à retenir
    - Base : population
    - Péréquation: IPP et PrI
    - Centralité
  - Quels indicateurs de centralité ?
    - Population scolaire (secondaire et supérieur)
    - Population active
    - Infrastructures (médico-social, sport, culture, ...)
    - Bâtiments exonérés du PrI
    - ...
- 

### 3.5. Les subsides

---

- Subsides fédéraux
    - Politique sociale
    - Police
    - Politique fédérale des grandes villes
  - Les subsides de la Communauté française
    - Enseignement
    - Petite enfance
    - Politique culturelle
  - Les subsides de la Région wallonne
    - Emploi (APE)
    - Pouvoirs locaux (DO 14)
    - Nombreux programmes dans le budget de RW:
      - Implémentation de politique régionale
      - Recherche de subside: coût
-

### 3.6. Les prestations

- Contrepartie de la fourniture d'un service, d'un bien
  - Participation des utilisateurs
    - Intervention transports scolaires, repas scolaires, surveillance et garderies
    - Droits d'entrée à l'infrastructure sportive, culturelle ou autre
  - Activité économique
    - Coupe de bois : communes de moins de 10.000 habitants
    - Redevance voirie
    - Locations immobilières
- Prix: fonction du bénéfice retiré ou fonction de la capacité contributive de l'utilisateur

### 3.7. Les recettes de dettes

	Grandes villes			Région wallonne		
	1990	2000	2002	1990	2000	2002
DOD par hab.	480,59	285,72	288,28	237,80	166,61	174,17
ROD par hab. (incl. Dexia)	330,96	124,54	89,81	126,20	85,35	70,48
Charge nette par hab.	149,63	161,18	198,47	111,60	81,26	103,68
Taux de couverture	68,9%	43,6%	31,2%	53,1%	51,2%	40,5%

Source: Dexia – Données 1990, 2000 et 2002

- Opération Dexia
- DOD: baisse `1990, attention à la reprise
- ROD: Baisse tendancielle
- Charge nette par habitant en croissance pour les GV, en baisse entre 1990 et 2000 pour la RW
- Taux de couverture: renversement

### 3.8. Les recettes extraordinaires

#### Dépenses du service extraordinaire – Compte 2001

	Grandes villes	Région wallonne
Commerce et industrie	4,2%	3,8%
Administration générale	4,1%	3,9%
Enseignement primaire	4,2%	4,7%
Eaux usées	1,2%	5,4%
Logement et urbanisme	6,6%	6,1%
Patrimoine privé	6,3%	6,8%
Générales	25,4%	12,3%
Education populaire et Arts	11,8%	15,5%
Communication et voirie	22,2%	24,7%
Autres	14,1%	16,7%
Recettes extraordinaires totales	100,0%	100,0%

Source: Dexia – Données 2001

### 3.8. Les recettes extraordinaires

#### Financement des investissements – Budgets 1990 et 2000

	Grandes villes		Région wallonne	
	1990	2000	1990	2000
Financement des invest.				
Emprunts	60,4%	64,4%	58,3%	51,5%
Subsides	25,8%	27,0%	23,9%	35,7%
Autofinancement	13,8%	8,7%	17,8%	12,7%

Source: Dexia – Données 1990 et 2000

#### Affectation des subventions et fonds prêtés (2002 Rw)

	Subventions	Prêts
Générales	7,9%	92,1%
Education populaire et arts	37,5%	62,5%
Communication et voirie	23,3%	76,7%

Source: Dexia – Données 2002

### 3.8. Les recettes extraordinaires: travaux subsidiés

---

- Evolutions régionales divergentes
  - Flandre
    - Investerings fonds, droit de tirage déterminé par
      - le nombre d'habitants
      - la superficie
      - la longueur de la voirie
      - le nombre de logement
      - la fonction centrale (lié au FC)
      - le nombre d'élèves de l'enseignement communal
    - Suppression et intégration dans le FC
- 

### 3.8. Les recettes extraordinaires: travaux subsidiés

---

- Evolutions régionales divergentes
  - Bruxelles-Capitale
    - Programme triennal d'investissement (70%): quote-part communale calquée sur la quote-part dans le FC
    - Programme triennal de développement (30%): projets d'intérêt régional.
-

### 3.8. Les recettes extraordinaires: travaux subsidiés

---

- Evolutions régionales divergentes
  - Wallonie
    - Plans triennaux
      - depuis les années 1990
      - Sélection sur projet
    - Infrastructures sportives
      - Procédure largement inspirée de celle des travaux subsidiés
- 

### 4. Conclusions: les soldes ordinaires

---

	Grandes villes			Région wallonne		
	1990	2000	2002	1990	2000	2002
Solde à l'exercice propre	-47	-697	-91,24	-199	145	-35,15
Solde à l'exercice global	n.d.	n.d.	17,31	2258	2957	53,04

Source: Dexia – Données 1990, 2000 et 2002

- Quantitatif
    - Financement des dépenses
    - Déficit des centres
  - Qualitatif
    - Choix des modes de financement: évolution de la structure
      - Diminution relative du Fonds des communes
      - Fiscalité communale en hausse
      - Part des subsides spécifiques en hausse
-

## 4. Conclusions: les questions

---

1. La péréquation fiscale et la capacité fiscale
    - IPP et PrI ?
    - Uniformisation total ou seuil ?
    - Révision du RC
  2. La paix fiscale et le potentiel fiscal
    - Plafonds sur les taux, la recette ou le revenu par habitant ?
  3. Les travaux subsidiés:
    - droit de tirage ou intégration au fonds des communes ?
    - une politique régionale via des taux d'intervention différenciés ou une tranche « projets d'intérêt régional » ?
  4. Réforme du Fonds des communes:
    - dotation de base, de péréquation et d'externalités, quels critères ?
    - la multiplication des subsides ?
-